



CyrilDechegneConsulting

AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N°118

06 septembre 2018

Pour consulter le document source : cliquez sur les liens soulignés

ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **Précision du cadre budgétaire et comptable des ESSMS publics**

Le cadre budgétaire et comptable qui s'impose aux ESSMS publics est commenté par une volumineuse [instruction](#), accompagnée de 13 annexes, publiée début août.

Dans un premier temps, l'administration centrale s'attache à décrypter les règles spécifiques à l'EPRD des ESSMS publics. Après une présentation des structures concernées par ce cadre budgétaire, elle détaille :

- Les différentes composantes de l'EPRD (compte de résultat prévisionnel, capacité d'autofinancement, tableau de financement prévisionnel...) ;
- Les documents qui y sont annexés (rapport budgétaire et financier, annexe financière...) ;
- La notion d'équilibre ;
- La procédure budgétaire, résumée par une frise chronologique en annexe 5 ;
- L'exécution de l'EPRD ;
- L'affectation des résultats.

Dans une seconde partie, qui précède la série des 13 annexes, sont présentées les évolutions du plan comptable M22 introduites par l'[arrêté du 19 décembre 2017](#) (Voir Agenda N°109).

- **INSTRUCTION N° DGCS/3A/CNSA/2018/156 du 25 juin 2018 relative au financement d'actions de prévention destinées aux résidents des EHPAD par les conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie**

Conformément aux mesures prévues dans la feuille de route « Grand âge et autonomie » présentée le 30 mai 2018, les ARS sont invitées à veiller à ce que le concours versé aux conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie soit mobilisé pour des actions menées en EHPAD ou touchant des résidents d'EHPAD en 2018, au titre du financement d'actions collectives de prévention.

ACTUALITES OUTILS ET INNOVATIONS

- **Premiers retours pour le Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social**

Ce premier travail d'analyse a vocation à donner un éclairage concernant la situation du secteur médico-social au travers des quelques indicateurs et données issus du Tableau de bord.

Il propose entre autres des comparaisons territoriales, des analyses thématiques, des évolutions dans le temps. Sans aller jusqu'à bâtir une vision exhaustive du champ médico-social, cette publication offre une première vision globale du secteur et permet d'affiner la connaissance de l'offre. Elle permet également de visualiser les potentialités de restitution de la plateforme. Si les ESMS saisissent leurs données, il convient dans un deuxième temps qu'ils perçoivent l'intérêt d'exploiter leurs restitutions et leur benchmark. Cette publication a vocation à les en convaincre ! En se connectant à la plateforme, les ESMS peuvent en effet accéder à l'évolution dans le temps de leurs indicateurs et se situer par rapport aux structures comparables.

Cette publication propose une photographie du secteur médico-social à un instant donné permettant de tirer quelques grands enseignements, sous réserve d'une connaissance plus fine des enjeux des structures sur leur territoire d'implantation.

Téléchargement disponible sur [cette page](#).

- **Etats généraux des EHPAD en Loire-Atlantique (suite)**

Les états généraux créés en Loire-Atlantique (Voir Agenda N°109) portent sur la qualité du dialogue à élargir entre tous les acteurs (établissements, l'ARS, personnes âgées...).

Ils représentent un temps de réflexion et d'action pour les établissements et pour l'accompagnement des personnes âgées. Ils se sont déroulés de mars à juin 2018 et ont permis d'élaborer des propositions d'action (quatorze au total) visant à améliorer l'accompagnement des personnes âgées en établissement ainsi que les conditions de vie et de travail.

Des mesures suivant ces propositions sont attendues dès le mois d'octobre et Philippe Grosvalet, président du département, s'engage dans un communiqué de presse du 6 juillet à « réaliser un suivi des mesures avec les membres du comité de pilotage des états généraux et à poursuivre les échanges sur des questions prospectives ». Cette démarche s'inscrit dans « la perspective du débat national sur le financement de la dépendance » engagé notamment par la CNSA. Les propositions et compte-rendu des groupes sont disponible sur [cette page](#).

À suivre...

ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **Rapport sur «l'évolution de la démarche qualité au sein des EHPAD et son dispositif d'évaluation »**

Lu et approuvé, [le rapport](#) de la députée Annie Vidal a été adopté mardi 24 juillet par la Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (Mecss) de

l'Assemblée nationale et sa publication autorisée deux jours après par la commission des affaires sociales.

Le rapport est constitué de deux parties accompagnées de propositions au nombre de 17 dont la proposition n°1 « Confier à la HAS l'élaboration de la procédure d'évaluation interne et externe des ESSMS, intégrant l'élaboration d'un référentiel national. Celui-ci comprendrait un socle commun pour toutes les structures, mais également des volets spécifiques pour chaque catégorie d'établissement et en premier lieu pour les EHPAD. »

À suivre...

ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **Loi n°2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance**

Les jalons du dispositif sont fixés par [l'article 53 de la loi du 10 août](#).

Les expérimentations, inspirées du « baluchonnage » québécois et autorisées pour une durée de 3 ans, ne pourront toutefois être effectives dans l'immédiat, faute de parution des décrets d'application.

Destinées à soulager les proches aidants de personnes « nécessitant une surveillance permanente » tout en préservant les habitudes de vie de ces dernières, les expérimentations seront portées par les ESSMS mentionnés aux 2°, 6° et 7° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles (EHPAD, SSIAD...).

Ces structures expérimenteront le relai selon deux modalités :

- soit selon le mode « prestataire », le relai volontaire mis à disposition de la personne aidée restant salarié de l'établissement ou du service ;

- soit selon le mode « mandataire », consistant pour l'ESSMS à mettre son salarié volontaire à disposition de la personne aidée qui en devient l'employeur (rôle pouvant être assuré par le proche aidant), l'établissement ou le service mandataire se chargeant pour son compte des formalités administratives et des déclarations sociales et fiscales.

- **L'absence du port de la blouse chez les soignants : Quels effets ?**

Pour évaluer les impacts sur les résidents du port d'une blouse par le personnel d'EHPAD ou de son absence, une étude observationnelle a été menée dans un premier temps au sein d'unités Aloïs (groupe Korian), spécialisées dans l'accueil de personnes atteintes de troubles cognitifs lourds. Trois établissements du groupe y ont participé de juin à décembre 2017. Les résidents ont été filmés quinze minutes pendant six mois à l'heure du goûter. L'objectif était d'observer les attitudes, comportements, conversations des âgés face à des salariés avec et sans blouse. Dans un second temps, une étude qualitative a consisté à analyser le point de vue des soignants.

Globalement, les résultats mettent en évidence que l'absence de la blouse réduit la distance « institutionnelle » entre résidents et soignants et conduit les résidents à se sentir davantage « comme chez eux », avec plus de conversations personnelles que liées à la santé.

- **Cartographie 2017 des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des personnes ayant des troubles cognitifs et de leurs proches : Lettre de l'Observatoire N°51 (Fondation Médéric Alzheimer)**

[Cette lettre](#), présente une cartographie des disparités territoriales en retenant le département comme unité de référence. Elle propose une typologie des départements, regroupés en cinq familles présentant des caractéristiques communes en termes de taux d'équipement (France du Nord, couronne parisienne et métropoles du Sud, Paris, Sud de la France, France rurale). La méthodologie qui a été retenue permet d'apprécier les évolutions sur la période.

Principal constat, la ventilation des cinq groupes de départements présentant des caractéristiques communes en termes de niveaux d'équipement témoigne d'une grande stabilité sur l'intervalle et n'évolue qu'à la marge. Au-delà des comparaisons entre territoires, cette enquête permet de constater que le renforcement global très significatif des équipements, apprécié d'un point de vue national n'a pas contribué à réduire les écarts de taux d'équipement entre départements relevés en 2013. Les taux d'équipement ont globalement crû dans tous les départements mais les fortes disparités qui préexistaient entre les départements se sont maintenues dans les mêmes proportions dans la grande majorité des cas. L'augmentation des moyens, dont le déploiement est largement conditionné par le cadre décentralisé d'exercice des compétences en matière d'action sociale en direction des personnes âgées, n'a donc pas contribué à une harmonisation des situations entre les départements. Cette lettre est complétée par un jeu de monographies régionales qui apportent des éléments utiles de comparaison entre régions et entre départements au niveau infra-régional.

ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Stratégie de promotion de la qualité de vie au travail dans les établissements médico-sociaux**

Les établissements accueillant des personnes âgées ou des personnes handicapées disposent désormais leur « stratégie de promotion de la qualité de vie au travail » (QVT).

En effet, [une instruction](#) de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) diffusée cet été précise cette stratégie de développement des démarches de QVT dans les EHPAD et établissements médico-sociaux pour personnes handicapées ainsi que les modalités d'organisation et de financement pour 2018 avec pour objectif de réduire l'absentéisme notamment par une diminution de l'indice de fréquence des accidents du travail de 2 % en cinq ans dans les établissements médico-sociaux.

Un observatoire QVT a également été créé afin de piloter au niveau national la démarche (recueil de données, avis et propositions, colloque annuel...).

ACTUALITES USAGERS ET AIDES

- **Campagne d'information sur les aides et les solutions proposées**

La CNSA lance une campagne d'information sur les aides et les solutions possibles pour faire face à une situation de perte d'autonomie liée à l'âge. Elle relaie ainsi l'information délivrée

par le portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr, dont la mission d'information du grand public représente une mesure phare de la loi d'adaptation de la société au vieillissement. Conduite avec le soutien du ministère des Solidarités et de la Santé, cette campagne participe de la volonté de promouvoir un meilleur accès aux solutions d'accompagnement portée par la feuille de route en faveur des personnes âgées annoncée par la Ministre en mai dernier. La campagne s'articule autour :

- d'un programme court « [Ensemble pour l'autonomie](#) » diffusé du 3 au 30 septembre sur France 3 et France 5 (40 diffusions);
- de chroniques radios « On en parle » diffusées sur RTL, France bleu et Nostalgie du 3 au 30 septembre et sur des stations d'outre-mer entre le 7 et le 26 septembre.

- **Tuteurs et curateurs des majeurs : des mandataires aux profils différents**

Publiée début juin, [une note d'information du ministère de la justice](#) dresse un profil des majeurs sous protection juridique (tutelle et curatelle) en fonction du mode d'exercice de la mesure.

Selon qu'elle est confiée à des membres de l'entourage ou à des professionnels, des distinctions importantes sont relevées.

AGENDA NATIONAL

- **Congrès des âges et du vieillissement du 06/09/2018 au 07/09/2018 à l'espace**

Charenton à Paris

Organisé par l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), le groupement des animateurs en gérontologie (GAG), le Réseau francophone des Villes amies des aînés, des syndicats (SNGC, SNGIE et SNP) et des associations de retraités (Fnar, ANHR), cet événement national inédit et unique réunira dans un même lieu grand public, personnes âgées, retraités, familles, aidants, élus, représentants des collectivités territoriales et professionnels de l'aide aux personnes âgées. Il proposera une réflexion sociétale afin de dégager les possibilités d'actions concrètes et quotidiennes qui s'offrent à eux pour participer au changement de regard de notre société sur le vieillissement et valoriser ce secteur d'activité d'avenir.

AGENDA MIDI-PYRENEES / LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **Un parcours de soin spécifique**

Les fractures de l'extrémité supérieure du fémur sont fréquentes chez les personnes âgées (incidence 6 pour 1000 par an). Les complications sont fréquentes, liées avant tout aux comorbidités. Pour empêcher au mieux ces complications, un parcours de soin spécifique sera ouvert au lancement de la clinique La Croix du Sud (23 octobre 2018) à Quint-Fonsegrives. Ce nouveau parcours, inspiré de l'expérience de la Pitié Salpêtrière, est une UPOG : Unité Péri-Opératoire de Gériatrie. L'hospitalisation y est gérée par des gériatres pour des patients de traumatologie.

Ce parcours comprend :

- Un circuit court urgences-bloc-UPOG ;
- Une unité de 10 lits d'UPOG pour les personnes âgées avec comorbidités et fracturées ;
- Un accès au bloc privilégié quotidien pour la chirurgie traumatologique et l'anesthésie.

Les équipes d'orthopédie et de gériatrie espèrent que leurs efforts conjoints permettront la meilleure prise en charge possible.

Un numéro unique pour contacter l'UPOG sera diffusé par la clinique à la rentrée à l'attention des établissements de santé et médecins coordonnateurs.

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter dès à présent le D^r Elodie Vandooren (gériatre) evandooren@capio.fr ou le D^r Julien Rémi (orthopédiste) dr.julienremi@yahoo.fr.

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois ([consulter le site](#)).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois ([consulter le site](#)).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 04 68 52 22 22

- **France Alzheimer Hérault**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 04 67 06 56 10

AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **Colloque Ethique Alzheimer et maladies neuro-évolutives du 17 au 18 Septembre au Casino Municipal de Biarritz**

L'espace éthique Ile-de-France tient ses universités d'été sur le thème: « Vivre le moment présent, anticiper les instants futurs ». A noter, une soirée débat, le lundi 17 septembre, sur le thème « Quel Ephpad voulons-nous aujourd'hui? » de 18h30 à 20h30.

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois ([consulter le site](#)).

Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail ciapa@ciapa.fr ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting

Organisme habilité par l'ANESM pour l'évaluation externe

Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 - Fax: 09 70 60 19 35

info@cyrildechegne.fr

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteurs : Cyril Dechegne

Céline Dumerç

Pour ne plus recevoir l'agenda, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « désinscription ».

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « inscription ».